Si vous avez fait des études supérieures, vous n'êtes surement pas passé à côté du nombre plus que conséquent de fumeurs que l'on peut appercevoir devant les marches des universités. C'est pour répondre à une demande de ces derniers d'endroits clos où fumer notamment l'hiver que l'installation de fumoirs dans les UFR fut décidée il y a de cela une semaine. Décision remise en cause en particulier à cause de son coût.

C'est en effet le premier inconvéniant de cette décision que l'on peut noter, le second pourrait être le côté néfaste de tels endroits, enfumés en permanance et dans lesquels l'air est irrespirable même pour des fumeurs.

Mais face à ces deux inconvénients de nombreux avantages pèsent dans la balance.

Tout d'abord ces fumoirs permettraient aux étudiants de pouvoir fumer leur cigarette sans avoir à aller sous la pluie ou dans le froid. De plus, ils pourraient permettre une perte de temps moins conséquente durant les pauses, certains étudiants devant parfois traverser la faculté pour pouvoir sortir fumer. De plus, ils permettraient aux non fumeurs de ne respirer aucune fumée de cigarette ce qui peut être très désagréable pour quelqu'un ne fumant pas. Enfin, il est vrai que l'argument peut parraître dérisoir mais des espaces clos pourraient favoriser les rencontres entre étudiants, ceux-ci n'ayant d'autre choix que de se cottoyer le temps d'une cigarette.

Toutefois, la question du coût n'est pas négligeable étant donné le nombre d'étudiants étant fumeurs. En effet, les universités n'ayant pas été conçues dans l'optique de l'installation de fumoirs, il est possible qu'elles n'aient pas la place d'en accueuillir un suffisamment grand pour que tous les fumeurs puissent y aller ce qui pourrait conduire à l'installation de plusieurs petits fumoirs, procédé étant bien plus coûteux.

Nous verrons dans trois jours (date à laquelle la décision doit être en mise en application ou non) quels arguments auront le plus pesées dans la balance.